

Réf: Dossier 300931

## Avis de constitution

### SOCIETE « BA FANG IMMOBILIER »

Siège Abidjan Treichville avenue 2 rue 12 en face de  
la mairie de Treichville. Lot : 20, Lot 20, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 26 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BA FANG IMMOBILIER »

Objet : - décoration et construction de bâtiments  
(opérant avec

des qualifications agréées), location de maisons,  
gestion

immobilière, services immobiliers, conseil en  
investissement,

conseil aux entreprises ; investissement  
industriel ; gestion

d'investissements ; vente de matériaux de  
décoration de

bâtiment, d'appareils sanitaires, de bois et  
d'équipements de

plomberie. Produits en céramique, Wujiaodian,  
meubles. Si

l'opération implique une autorisation  
administrative, elle doit

être réalisée avec une autorisation..

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Treichville avenue 2 rue 12 en face de la mairie de Treichville. Lot : 20, Lot 20, Ilot 0

Dirigeant(s) Mme ZHANG JIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01658 du 17/04/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21171/GTCA/RC/2024 du 17/04/2024

